

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 31 mai 2010.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/10/04/05/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

5. Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget 2010 – Modification budgétaire n° 1 – Avis.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DENEUFBOURG Jean-Charles, DEVILLERS François, Echevins et FACCO Giorgio, Président du CPAS ;
MM. MAIRESSE Marceau, OTLET Paul, BODEUX Bernard, Mme BILLIET Virginie, MM. MARGUERITE Pascal, MONTERO REDONDO José-Manuel, Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, HOFF Jean-Marie, BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel, Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

DECIDE à l'unanimité :

- D'approuver la modification budgétaire n° 1 de la Fabrique d'Eglise Saint-Martin pour l'exercice 2010 arrêté par le Conseil de Fabrique aux montants ci-après :

- Dépenses en plus :	3.575,00.- €
- Dépenses en moins :	3.250,00.- €
- Recettes en plus :	3.661,00.- €
- Recettes en moins :	3.336,00.- €

La contribution de la Commune est inchangée.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,